



Réunion du Bureau du S.D.E. du 11 mars 2016

Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau s'est réuni le vendredi 11 mars 2016, à 17 h 30, dans les locaux du SDE.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. Fortassin (Président), Mesdames Boirie, Curbet, Mendès, Pourteau et Verges ; Messieurs Armary, Dutour, Fourcade, Laffaille, Lussan, Piron et Sempastous.

Pour les services du SDE : M. Rouch (Directeur), Dominique Alexandre, Serge Cieutat, Maurice Dossat, Denis Maumus, Jean-Jacques Warmoeskerken et Josiane Alexandre.

Excusés : Mmes Bourdeu, Carrère, Durrieu et Solles ; MM. Boubée, Dabezies, Frossard, Guilhas, Laffont, Mur et Pélieu.

Ordre du jour

- *deuxième programmation des travaux 2016 : électrification rurale et éclairage public ;*
- *après-midi « portes ouvertes » du vendredi 8 avril 2016 ;*
- *plan de communication 2016 ;*
- *recrutement d'employés non permanents au SDE ;*
- *IRVE (infrastructures de recharge de véhicules électriques) : signature de conventions avec les sociétés GIREVE, RENAULT et autres pour l'inter-opérabilité des bornes de recharge ;*
- *questions diverses.*

Après avoir accueilli les membres du Bureau, le Président les informe des décisions prises par la brève Commission d'Appel d'Offres qui a précédé cette réunion :

- marché « Energies Nouvelles Renouvelables 2015 » : suite au retrait de l'entreprise TELENERGIE (pour des raisons liées à l'état de santé de son directeur), l'aménagement photovoltaïque du refuge du Hougarou sera confié à l'entreprise Talazac, arrivée en 2^e position, et qui a maintenu son offre.

Le Bureau approuve cette décision et autorise le Président à signer le marché (délibération).

- après consultation et comparaison des offres, un nouveau véhicule électrique va prochainement être commandée. Les services approfondissent l'analyse de la proposition concernant une Nissan Leaf.

Le Président demande à M. Rouch de présenter l'ordre du jour.

Avant d'aborder le premier point, M. Rouch liste 3 délibérations que le Bureau doit prendre :

- remplacement de la pompe à chaleur (locaux SDE),
- convention de partenariat avec le Conseil Départemental pour la maintenance de son patrimoine éclairage public,
- partenariat avec le Pic du Midi pour définir les objectifs et le rôle de Nicolas Bourgeois dans le cadre de la RICE du Pic du Midi,

M. Rouch aborde le **1^{er} point à l'ordre du jour** : la programmation complémentaire des travaux pour l'année 2016 (*détailée dans le tableau annexé à ce compte-rendu*) rendue possible par la connaissance des dotations FACE.

M. Rouch souligne la baisse des fonds disponibles pour les travaux d'enfouissement compensée par la hausse de ceux destinés aux travaux de sécurisation : l'ensemble des demandes formulées par les communes ont été couvertes dans ce domaine.

Le Président suggère d'écrire aux communes pour leur communiquer la liste de leurs réseaux « fils nus » et les sensibiliser à la sécurisation de ces équipements.

M. Rouch précise qu'un tel courrier n'a jamais été envoyé car, jusqu'à ce jour, les demandes ont toujours été supérieures aux fonds disponibles. Cette information sera faite lors de la prochaine enquête annuelle.

Dans le domaine de l'éclairage public, M. Rouch se félicite de la convention qui va être passée avec la Ville de Bagnères, ce qui permettra notamment d'engager des travaux de rénovation de l'EP de la station de La Mongie pour le mettre en conformité avec les exigences de la RICE du Pic du Midi.

Le Bureau approuve les propositions de la programmation complémentaire.

M. Rouch enchaîne avec la préparation de l'après-midi « portes ouvertes » organisée par le SDE le 8 avril 2016 : **point n° 2 de l'ordre du jour**.

Il présente le modèle de carton d'invitation qui sera adressé aux maires, aux délégués (titulaires et suppléants), aux conseillers départementaux... Il détaille les conférences auxquelles il souhaite associer des intervenants professionnels et des élus. Deux ateliers prospectifs devraient permettre d'envisager les actions futures du SDE dans le domaine des réseaux numériques et des énergies renouvelables.

M. Fortassin pense que toutes les possibilités hydro-électriques n'ont pas été exploitées dans les Hautes-Pyrénées. C'est un dossier qui mériterait d'être ré-ouvert.

M. Rouch espère que les ateliers permettront de faire émerger de nouvelles idées. Dans la conjoncture actuelle, les projets ont du mal à voir le jour. Des projets privés pourraient être réalisés en partenariat avec les collectivités. Les ateliers serviront à recueillir les idées et les besoins. L'assemblée délibérante ou le Bureau aura certainement des décisions à prendre ensuite.

Point 3 à l'ordre du jour : le plan de communication 2016.

M. Rouch propose de renouveler les actions 2015 : deux lettres d'information et le rapport d'activité (obligatoire).

Deux offres ont été reçues.

Le Bureau décide de retenir la « mieux disante » : celle de Philippe Barbe associé à Frédéric Baheux.

Des associations sont traditionnellement aidées par le SDE. Le Bureau décide de renouveler ces actions en 2016.

A ce propos, M. Armary parle d'une manifestation sportive organisée pour venir en aide à une association qui contribue à promouvoir la greffe de moelle osseuse. Une course cycliste devrait avoir lieu en juin et le SDE pourrait y participer avec des vélos électriques. L'ensemble du Bureau approuve l'idée.

Point 4 : M. Rouch rappelle que le recrutement de deux employés non permanents avait été évoqué lors de réunions précédentes.

Le 2^e conseiller en énergie partagé devrait prendre ses fonctions le 1^{er} juin 2016. Il s'agira d'un technicien de catégorie B. Son recrutement va être engagé.

Un adjoint technique de catégorie C sera engagé, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} août 2016 : il sera chargé du récolement des réseaux électriques.

Dernier point à l'ordre du jour : les infrastructures de recharge des véhicules électriques.

Les bornes de recharge électrique seront commandées dès la semaine prochaine. Il faut maintenant songer à leur fonctionnement.

Le SDE a fait le choix de la gratuité pour les deux premières années. Il fournira donc une carte aux adhérents au service de recharge du SDE. Cependant, d'autres usagers (tel le Garage Renault qui en a déjà fait la demande) ou des personnes arrivant d'autres départements sont susceptibles d'utiliser les bornes. Des sociétés se sont spécialisées dans des logiciels rendant possible l'interopérabilité des bornes de recharge : le SDE envisage de signer une convention avec la société GIREVE.

Monsieur Laffaille demande s'il y aura beaucoup de conventions à signer.

Monsieur Rouch pense que, vu le nombre d'opérateurs, il faudra signer une dizaine de conventions.

Le Bureau autorise le Président à signer toutes les conventions nécessaires au bon fonctionnement du réseau bornes de recharge.

Deux questions diverses sont rapidement évoquées :

- la participation du SDE à l'appel à projets « Dynamic bois » 2016 de l'ADEME en qualité de partenaire non bénéficiaire ;

- la proposition de la FNCCR d'envoyer un courrier aux maires à propos des compteurs Linky : le Bureau choisit de ne pas le faire dans la mesure où ERDF a déjà effectué la démarche.

Le Président s'assure que les membres du Bureau n'ont plus de questions à poser et lève la séance.

La séance se termine à 18 h 50

PJ au présent compte-rendu :

- ✓ *tableau 2^e programmation 2016*
- ✓ *délibérations*
 - *modification attributaire marché Refuge du Hougarou*
 - *remplacement de la pompe à chaleur locaux SDE*
 - *convention de partenariat avec le CD maintenance patrimoine EP*
 - *partenariat avec le Pic du Midi*
 - *2^e programmation travaux ER 2016*
 - *communication et partenariats (3 délibérations)*

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN